



GUIDE D'UTILISATION DU TÉLÉPÉAGE

QUELLES VOIES UTILISER AUX PÉAGES DU PÉRIPHÉRIQUE NORD ?

Trois possibilités vous sont proposées.

→ Les voies réservées télépéage 🚗

Situées à gauche du péage, ces voies rapides sans arrêt sont **exclusivement réservées aux véhicules de classe 1** équipés d'un télébadge.

→ Les voies automatiques 🚗 🚚 🛵 🏍️

Ces voies permettent le passage en mode télépéage. Elles sont **exclusivement réservées aux véhicules de classe 1**. **L'arrêt y est obligatoire.**

→ Les voies manuelles 🚗 🚚

Situées à droite du péage, ces voies sont **réservées en priorité aux véhicules de classes 2 à 5**. Le télébadge est accepté dans ces voies, mais doit être présenté à un agent de péage. **L'arrêt y est obligatoire.**

MÉMO

🚫 50 ⚠️ Veuillez à bien respecter les limitations de vitesse dans les voies réservées télépéage 🚗 (30 km/h au péage de Saint-Clair).

🚫 20m ⚠️ Vérifiez la hauteur de votre véhicule. Attention aux coffres de toit et aux vélos !


En cas d'utilisation de votre télébadge avec un véhicule autre que classe 1 (caravane, moto par exemple), vous devez **obligatoirement emprunter les voies manuelles.**

Gardez une **distance minimum** entre votre véhicule et celui qui vous précède.

UNE VOIE RAPIDE SPÉCIALE VOUS EST RÉSERVÉE. COMMENT L'UTILISER ?


Lorsque vous empruntez l'une de ces voies, votre télébadge est lu par une antenne.
Cet échange badge/antenne enregistre votre passage et commande l'ouverture de la barrière.

→ AU PREMIER PORTIQUE :



 Au passage du premier portique,
une antenne lit votre télébadge.

→ AU SECOND PORTIQUE :

Votre télébadge est reconnu.

 La flèche passe au vert,
continuez à avancer.


Votre télébadge n'est pas reconnu.

  Une croix rouge apparaît. Vous devez impérativement suivre la flèche orange et prendre la voie de dégagement.

→ LE FEU EST VERT

La barrière se lève. Vous pouvez passer.

→ LE FEU EST ROUGE

 Votre télébadge n'est pas reconnu.
La barrière reste baissée.
Utilisez la voie de dégagement.



Votre télébadge contient une pile, dont la durée de vie est en moyenne de 3 ans.

Lorsque vous ne circulez pas, **nous vous conseillons de ranger votre badge dans son sachet protecteur aluminisé**, afin d'éviter toute usure prématurée.
Conservez précieusement ce sachet aluminisé dans votre véhicule. Si vous ne souhaitez pas utiliser votre télébadge, glissez-le à l'intérieur. C'est le seul moyen de le rendre totalement inactif.

À SAVOIR

- **Il est interdit de tenir votre télébadge à la main.** Toute manipulation du télébadge pendant votre passage dans la voie peut gêner son bon fonctionnement et empêcher l'ouverture de la barrière.
- **Un seul télébadge par véhicule !** Si vous êtes amené à avoir plusieurs badges dans votre véhicule, nous vous conseillons de conserver le télébadge non utilisé dans la pochette aluminisée pour éviter d'être facturé sur le support non souhaité.
Aucun remboursement ne pourra être effectué.

QUE FAIRE EN CAS DE PERTE OU DE VOL DE VOTRE BADGE ?

Contactez immédiatement le service commercial du Périphérique Nord au **04 72 27 44 44** (fax : 04 72 27 44 45) ou connectez-vous sur notre site **www.peripheriquenord.com** rubrique contact.

Vous pouvez également nous en informer :

- par courrier : Périphérique Nord, Chemin de la Belle Cordière
BP 177 - 69643 Caluire et Cuire Cedex
- par courriel : accueil@peripheriquenord.com

Vous empêcherez ainsi toute utilisation frauduleuse de votre télébadge.